

RAPPORT AGRICOLE 2017 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

CH-3003 Berne

Tél. : +058 462 25 11

Télécopie : 058 462 26 34

Internet : www.rapportagricole.ch

Copyright : OFAG, Berne 2017

Mise en page

Panache AG, Berne

Sources

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne

www.publicationsfederales.admin.ch

N° d'art. 730.681.17F

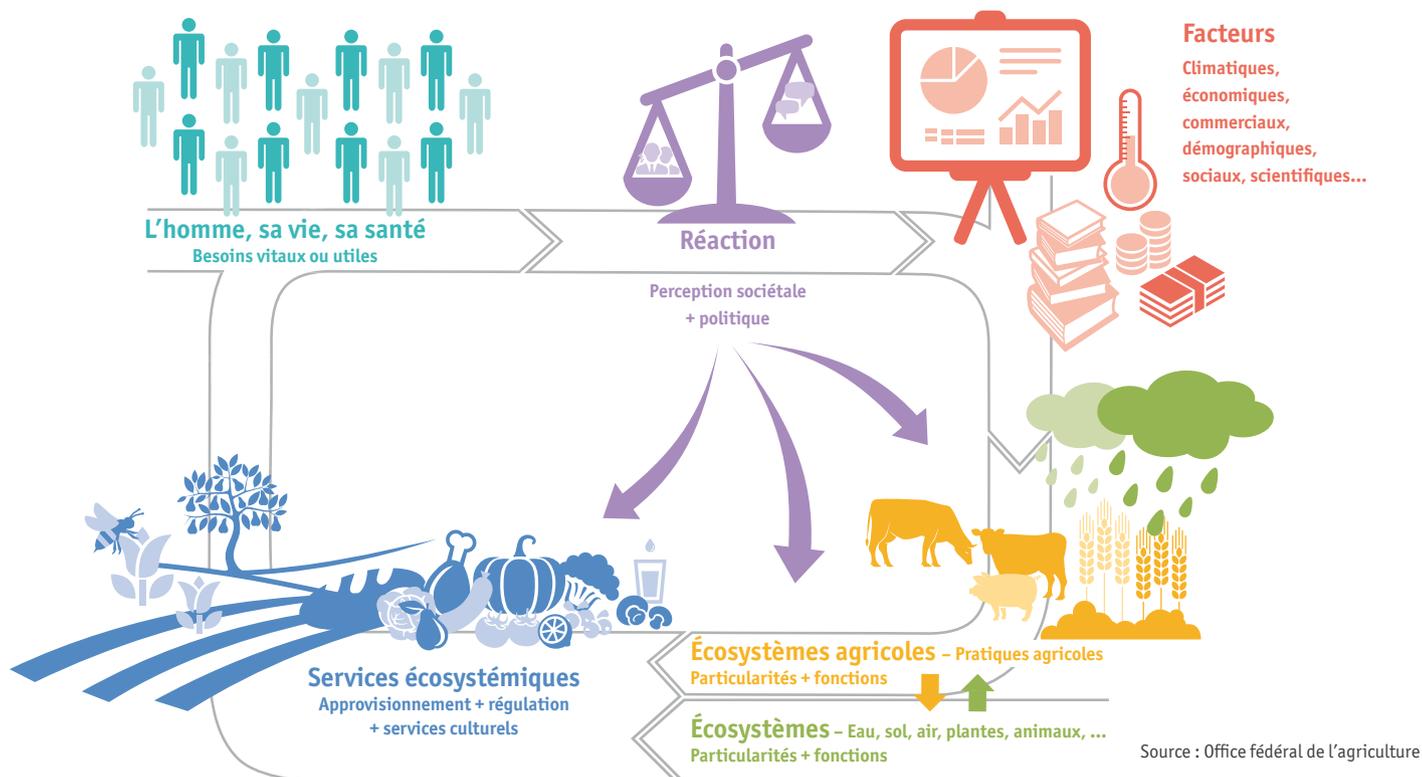
L'écosystème agricole au service de l'être humain

Les écosystèmes sont une source de bienfaits pour l'être humain. Les écosystèmes agricoles sont utilisés et protégés par les acteurs de l'agriculture. Ils rendent des services, tels que l'approvisionnement en nourriture, des habitats naturels propices à la biodiversité, des sols fertiles et des paysages bien entretenus.

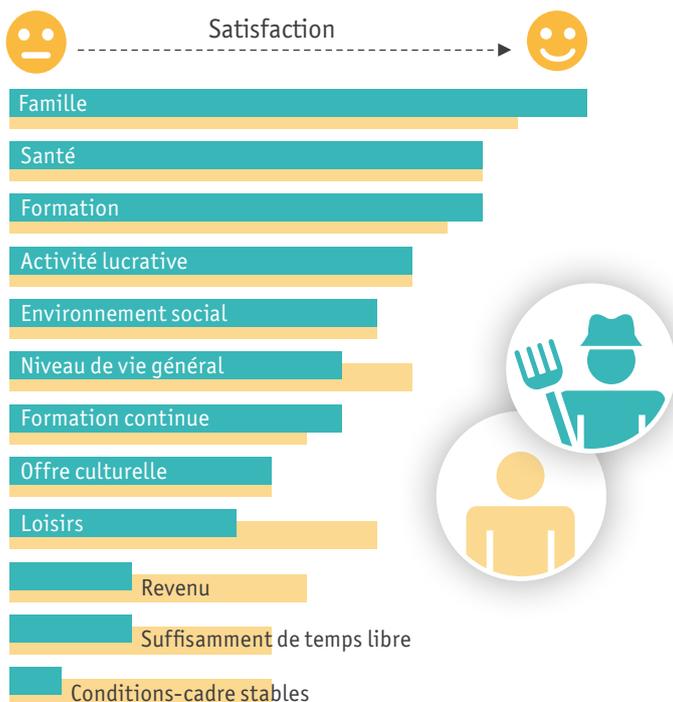
L'agriculture puise dans les ressources des écosystèmes de quoi assurer la production végétale et la production animale, mais elle intervient aussi dans les processus naturels. Or, ces interventions ne doivent pas être excessives, sous peine de

nuire aux écosystèmes et aux autres services écosystémiques que réclame la société. Il faut donc éviter que la production agricole surexploite les écosystèmes au détriment des fonctions de régulation et de satisfaction des besoins immatériels de l'homme, et accorder à la production la place qui lui revient.

Le rapport agricole 2017 met en lumière les aspects de la politique agricole suisse qui visent à préserver l'équilibre des écosystèmes pour notre bien à tous. La présente synthèse de ce rapport expose quelques-uns des thèmes abordés.



Degré de satisfaction le plus élevé à l'égard de la famille, de la santé et de la formation



Qualité de la vie

Depuis le printemps 2001, un sondage est réalisé tous les quatre ans à la demande de l'Office fédéral de l'agriculture sur les sujets suivants : la qualité de vie, la situation financière et professionnelle, l'intégration sociale ainsi que les aspects positifs et négatifs du métier d'agriculteur. Cette enquête a pour but de comparer la situation des paysans avec celle du reste de la population. Elle a été réalisée une nouvelle fois au printemps 2017.

Les réponses aux questions sur douze aspects de leur vie ont révélé que le degré de satisfaction était le plus élevé dans les domaines de la famille, de la santé et de la formation, tant pour les agriculteurs que pour le reste de la population. Les deux groupes sont surtout insatisfaits du cadre politique et économique ainsi que du temps dont ils disposent. Dans l'ensemble, les évaluations indiquent des différences plus marquées dans la catégorie de la population paysanne que dans le reste de la population. L'ordre de classement des degrés de satisfaction est sensiblement resté identique au cours des seize dernières années.

Revenu agricole

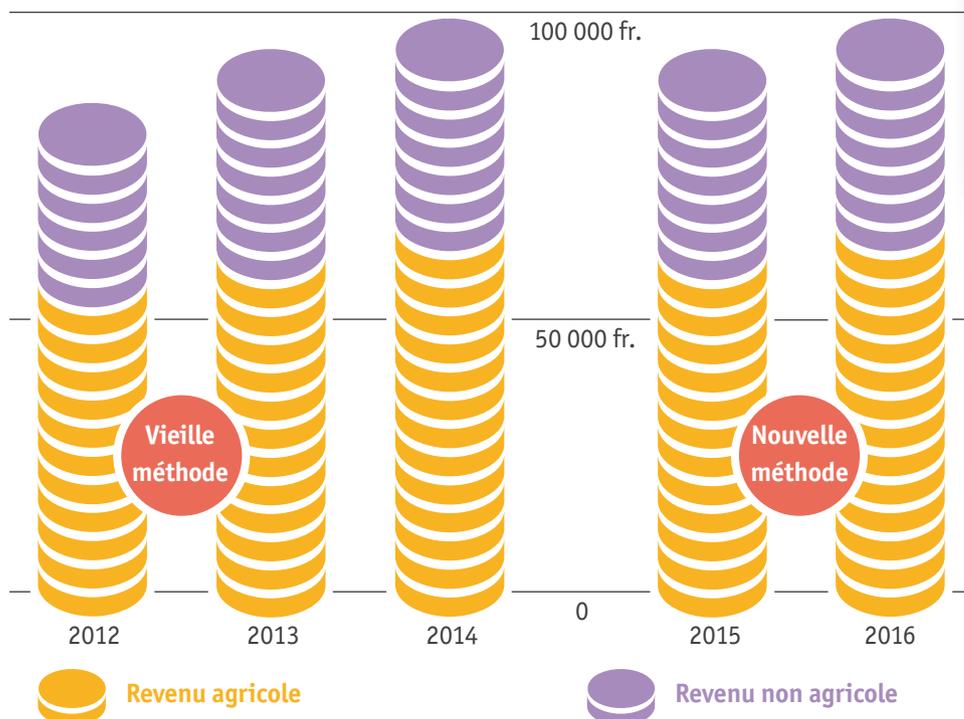
Les données des exploitations ont été pondérées pour donner une image aussi fidèle que possible des revenus des exploitations agricoles suisses.

Les résultats de 2016 se fondent sur un échantillon de 2100 exploitations sélectionnées aléatoirement.

En 2016, le revenu agricole s'est élevé en moyenne à 64 300 francs par exploitation, soit une hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente.



2016:
64 275 francs
par exploitation



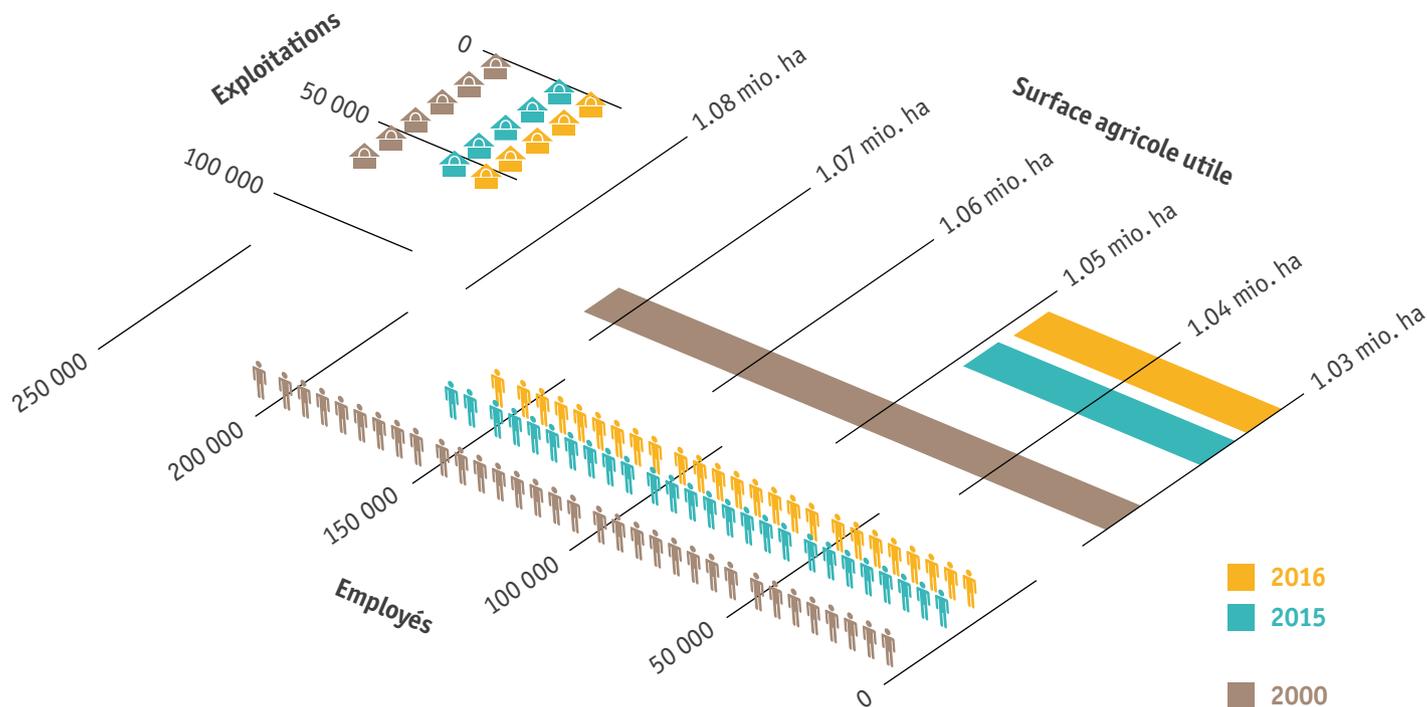
Changement structurel

La Suisse comptait en 2016 quelque 52 300 exploitations agricoles, soit 1,9 % de moins que l'année précédente. Ces exploitations ont utilisé une surface agricole utile de 1,05 million d'hectares, ce qui correspond à une superficie moyenne de 20,1 hectares par unité. Au total, 18 300 exploitations ont disparu depuis le début du millénaire, soit un recul annuel de 1,9 %.

En 2016, quelque 153 400 personnes travaillaient dans le secteur agricole, ce qui correspond à une diminution de 1,3 % par rapport à l'année précédente et à 50 400 personnes de moins par rapport à l'an 2000.



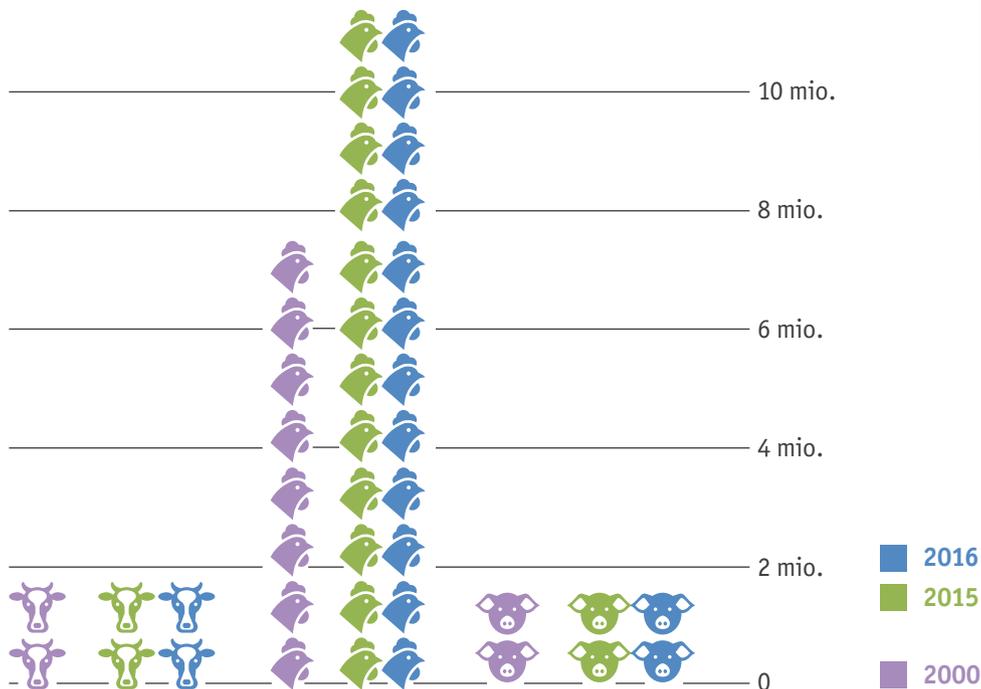
52 263 exploitations
153 359 personnes actives
1 049 071 ha surface agricole utile



Éleveurs et effectifs d'animaux de rente

Le nombre d'éleveurs est en recul depuis des années. Pendant l'année sous revue, l'élevage de bovins était pratiqué dans plus de 36 100 exploitations, celui de porcs dans 6600 et celui de volailles dans près de 12 400.

Les effectifs d'animaux de rente ont connu des fluctuations diverses au cours de ces dernières années. Quelque 696 600 bovins ont été recensés en 2016, ce qui représente une légère diminution. Le nombre de porcs a également régressé (- 2,8 %) pour atteindre la même année 1,45 million d'animaux, tandis que l'effectif de volailles augmente depuis des années (10,89 millions en 2016).



**2000/02–2016:
effectif de volailles
+57%**



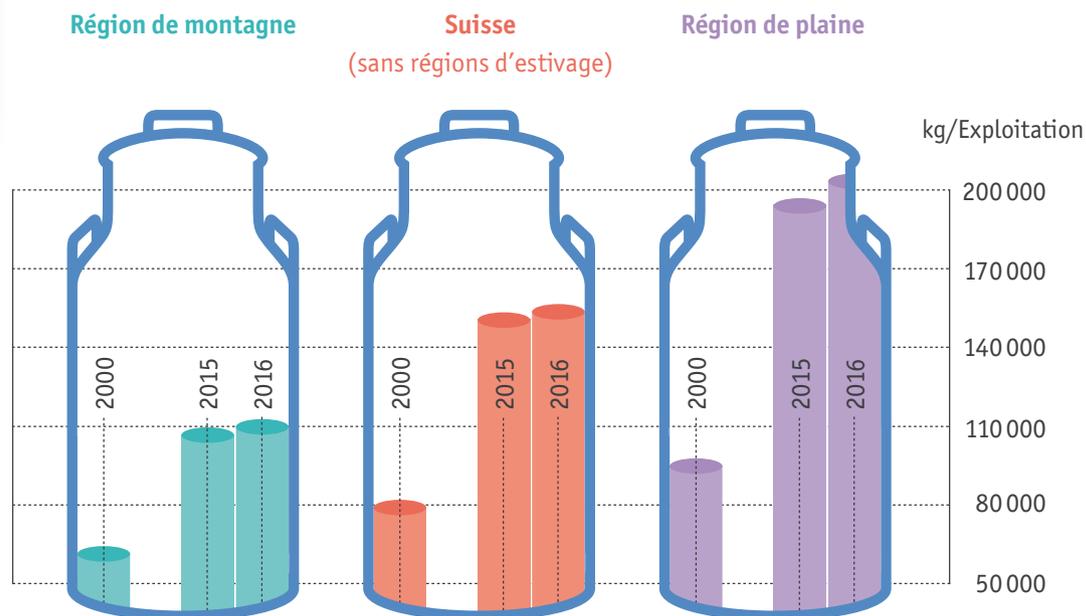
Un meilleur potentiel de développement dans la région de plaine



Production laitière

L'économie laitière, qui représente 20 % de la production agricole, est le pilier de l'agriculture suisse. La production de lait totale s'est élevée pendant l'année sous revue à environ 4 millions de tonnes.

En 2016, la Suisse comptait 21 100 producteurs de lait, dont 11 200 dans les régions de plaine et 9900 dans les régions de montagne. Le volume de lait commercialisé par une exploitation de plaine était en moyenne de 200 200 kilos pendant l'année sous revue, et celui d'une exploitation de montagne de 108 200 kilos. La quantité de lait livrée a augmenté de 63 % dans les exploitations de plaine et de 45 % dans les exploitations de montagne.



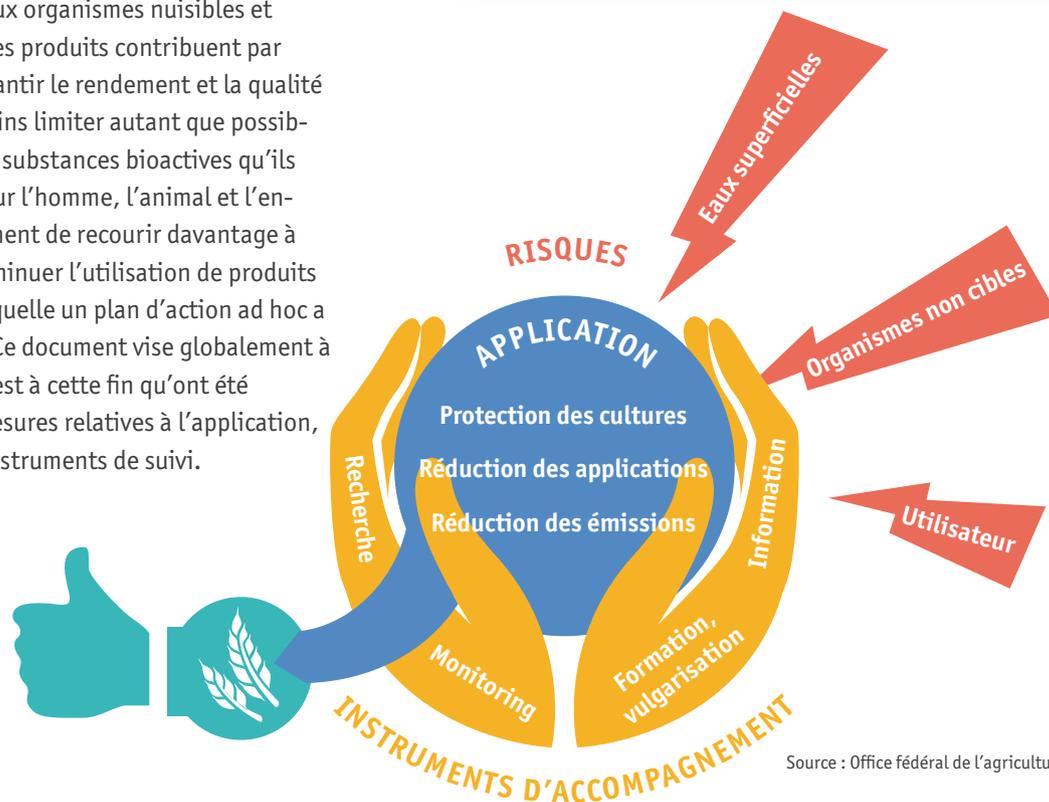
Plan d'action portant sur les produits phytosanitaires

Les cultures et les récoltes doivent être protégées contre les maladies et contre les organismes nuisibles, mais aussi contre la concurrence avec les adventices. C'est à cette fin que la Suisse a progressivement introduit la lutte phytosanitaire intégrée au cours de ces dernières décennies. Cette stratégie consiste à ne recourir qu'en dernier lieu à des moyens chimiques, c'est-à-dire lorsque les mesures préventives et non chimiques n'offrent plus une protection suffisante.

Il n'est pas encore possible de se passer des produits phytosanitaires en raison des nouveaux organismes nuisibles et des importantes infestations. Ces produits contribuent par ailleurs considérablement à garantir le rendement et la qualité des récoltes. Il n'en faut pas moins limiter autant que possible les effets indésirables que les substances bioactives qu'ils contiennent peuvent produire sur l'homme, l'animal et l'environnement. Il convient également de recourir davantage à la lutte intégrée pour encore diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires. Raison pour laquelle un plan d'action ad hoc a été adopté en septembre 2017. Ce document vise globalement à réduire de moitié les risques. C'est à cette fin qu'ont été définies une cinquantaine de mesures relatives à l'application, aux risques spécifiques et aux instruments de suivi.



Objectif : réduire de moitié les risques

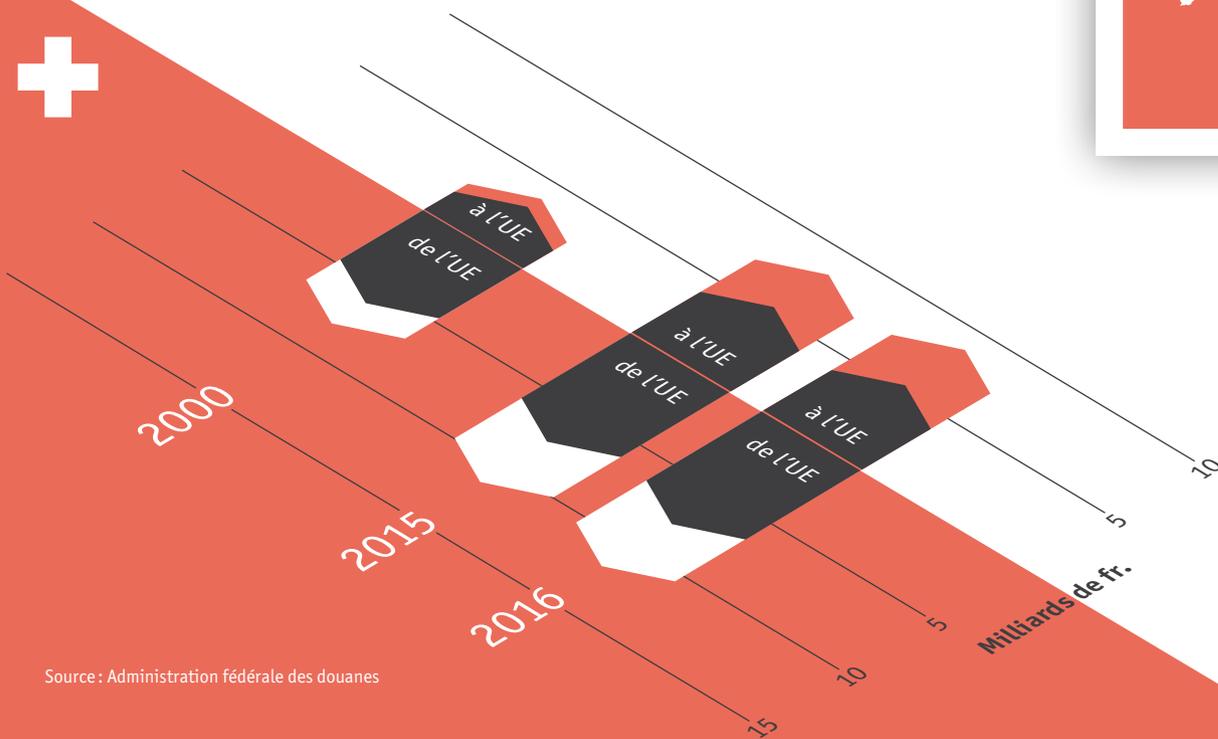
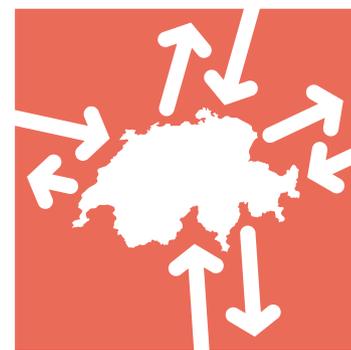


Commerce extérieur de produits agricoles

Le commerce des produits agricoles a connu un véritable essor en 2016. Les importations ont totalisé une valeur de 11,9 milliards de francs, soit une augmentation de 0,4 milliard par rapport à 2015 et de 3,4 milliards par rapport à l'an 2000. Les exportations se sont, quant à elles, montées à 8,7 milliards de francs, ce qui correspond à une progression de 0,2 milliard par rapport à 2015 et de 5,2 milliards par rapport à l'an 2000.

En 2016, 74,5 % des importations de produits agricoles provenaient de l'UE, à laquelle étaient destinées 60 % des exportations.

L'UE est le principal partenaire commercial de la Suisse

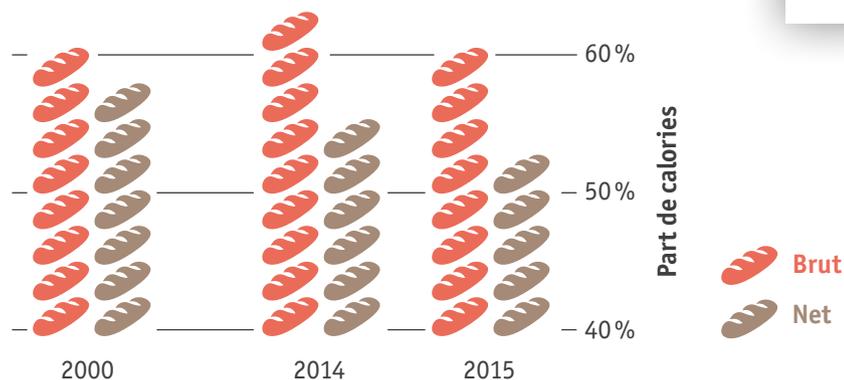


Taux d'auto-provisionnement

Le taux d'auto-provisionnement correspond à la part de la production indigène dans la consommation totale du pays. Une distinction est établie entre le taux brut et le taux net. Les aliments pour animaux importés qui servent à une partie de la production indigène sont pris en considération dans le calcul du taux net d'approvisionnement. C'est pourquoi la part produite à partir de ces aliments est déduite de la production animale indigène pour obtenir le taux net.

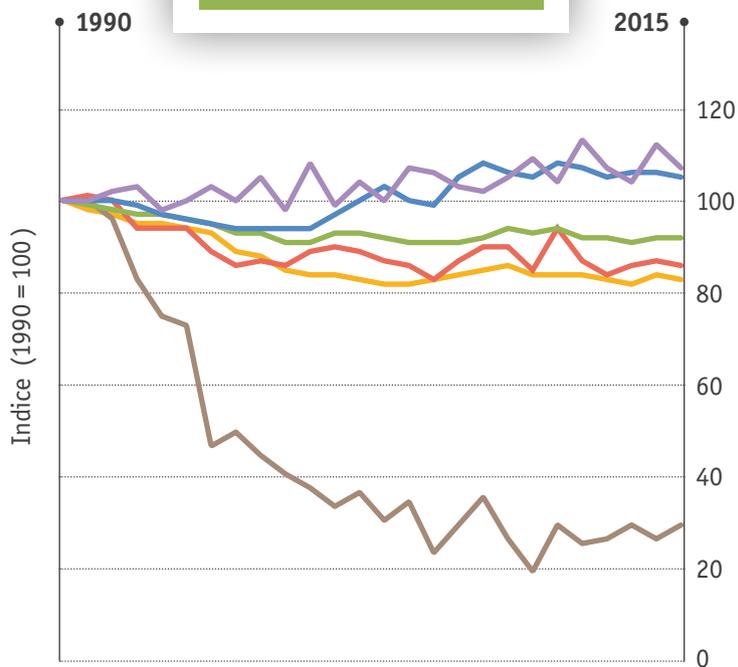
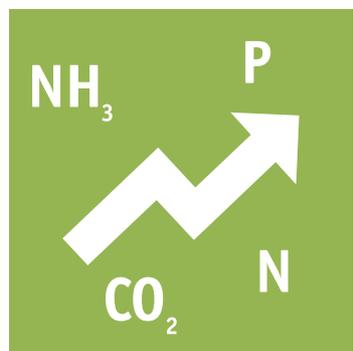
Le taux d'auto-provisionnement brut s'élevait en 2015 à 59 %, soit 4 % de moins que l'année précédente. Considéré sur une plus longue période, ce taux se situe autour des 60 %.

Le taux net d'auto-provisionnement a, quant à lui, atteint 51 % en 2015, enregistrant, comme le taux brut, une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente.



Taux brut d'auto-provisionnement de 59 % en 2015

Pas de réduction des émissions depuis dix ans



Indicateurs agro-environnementaux

Depuis 1990, il est possible d'établir un profil agro-environnemental pour la Suisse à l'aide des indicateurs de consommation et de production d'énergie, de bilans d'azote et de phosphore ainsi que d'émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre.

Les résultats obtenus montrent une nette diminution des émissions, des excédents d'azote et de phosphore (flux entrants moins les flux sortants) et de la consommation d'énergie pendant la période comprise entre 1990 et 2000. Depuis le début des années 2000, ces indicateurs stagnent, à l'exception de celui de la consommation d'énergie, qui a augmenté entre 2000 et 2007. Ces observations doivent être mises en parallèle avec la croissance particulièrement forte de la production agricole au début des années 2000. C'est ainsi que l'efficacité de l'azote et du phosphore (flux sortants divisés par les flux entrants) a régulièrement enregistré une légère progression, tandis que l'efficacité énergétique (rapport entre l'énergie produite et l'énergie consommée) est restée stable.

Etat 2015

52 011 TJ	Consommation d'énergie
23 312 TJ	Production d'énergie
8,2 Mt équ. CO ₂	Émissions de gaz à effet de serre
111,7 kt	Bilan N
47,7 kt NH ₃	Émissions d'ammoniac
6,1 kt	Bilan P



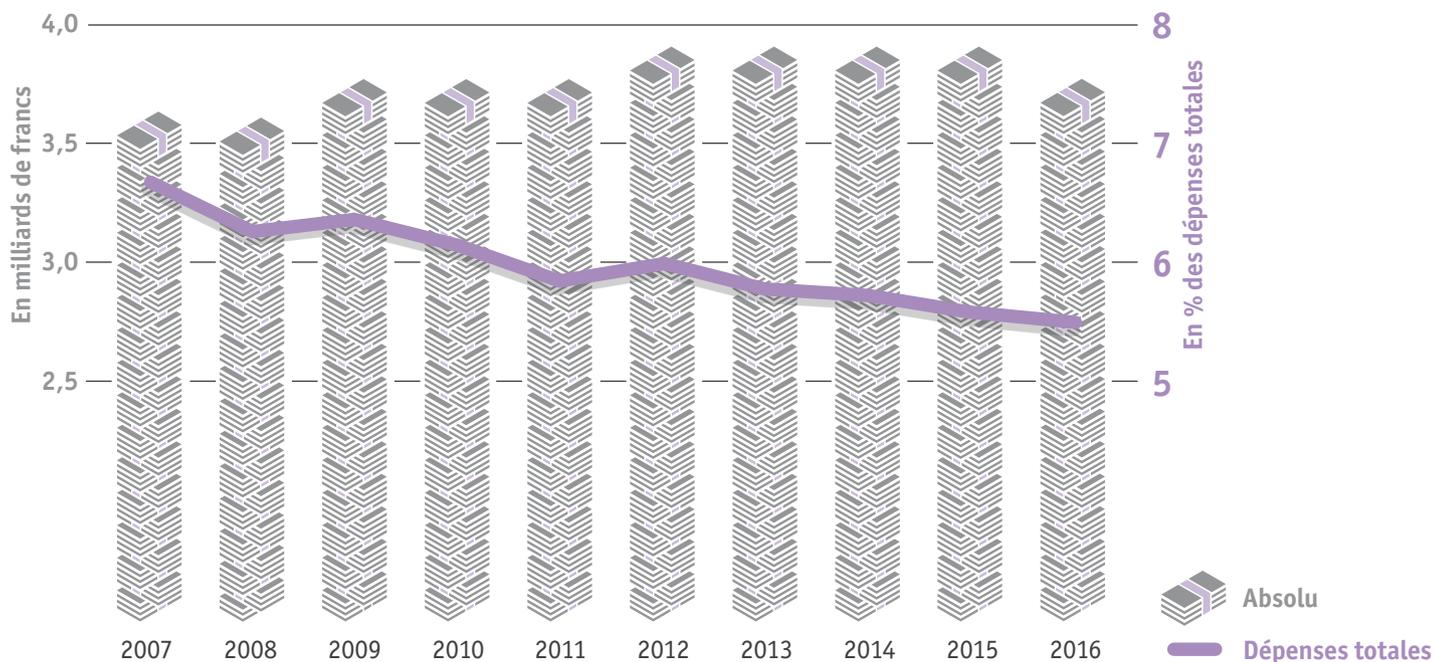
Dépenses pour l'agriculture et l'alimentation

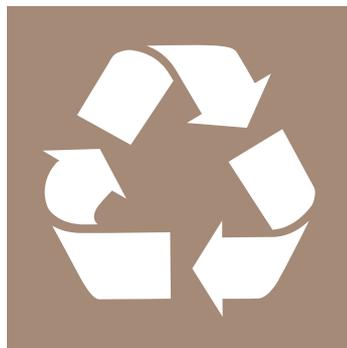
Les dépenses de la Confédération pour l'agriculture et l'alimentation ont atteint en 2016 quelque 3,7 milliards de francs.

Elles arrivent en sixième position, après la sécurité sociale (22,532 milliards), les finances et les impôts (9,152 milliards), le trafic et les télécommunications (9,104 milliards), la formation et la recherche (7,133 milliards) et la défense nationale (4,631 milliards).

L'agriculture et l'alimentation ont représenté 5,5 % des dépenses totales de la Confédération en 2016.

2016:
3,659 milliards
de francs





Un monde libéré de la faim et de la malnutrition d'ici à 2030

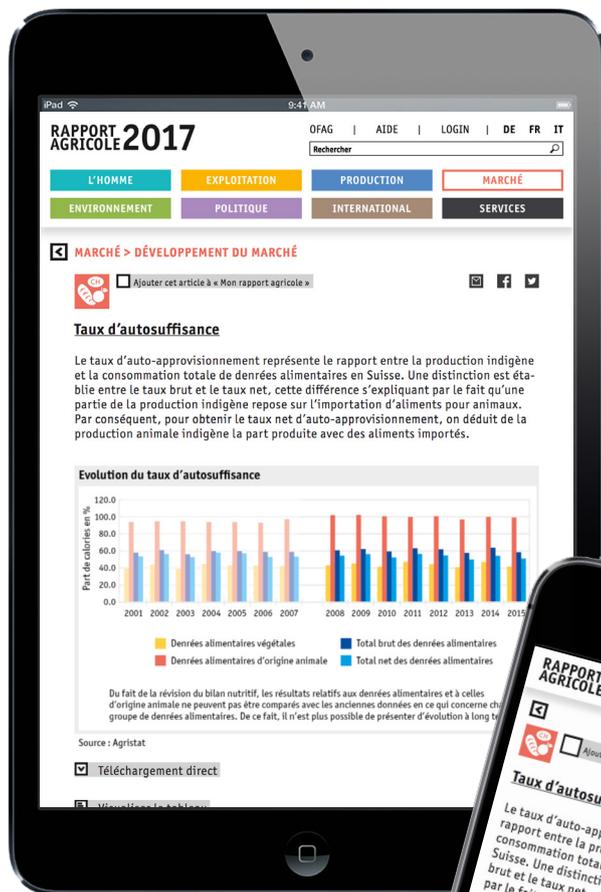
Des systèmes alimentaires durables et résilients pour un véritable changement

La faim, la malnutrition et une empreinte écologique trop importante de l'agriculture sont des problèmes de nature transfrontières. C'est pourquoi tous les pays doivent unir leurs forces pour relever les défis mondiaux qui en découlent.

Le 2^e objectif de développement durable de l'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies prévoit que tous les habitants de la planète pourront avoir accès à une alimentation suffisante, sûre et appropriée d'ici à 2030. Or, la réalisation de cet objectif implique un réel changement, c'est-à-dire l'émergence de systèmes alimentaires plus durables et de pratiques agricoles plus résilientes. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP) de l'ONU propose un mécanisme concret à même de favoriser un tel changement. Le programme du 10YFP pour des systèmes alimentaires durables (Sustainable Food Systems [SFS] Programme) vise à renforcer la durabilité par une approche systémique holistique tout au long de la chaîne de valeur ajoutée, du champ à l'assiette du consommateur. Ce partenariat multipartite met également l'accent sur la promotion de modes d'alimentation durables et sains ainsi que sur la réduction des déchets alimentaires.

2 FAIM «ZÉRO»





Le Rapport agricole 2017

Le rapport agricole peut être consulté en ligne, vite et aisément, au gré de ses envies. Sa présentation claire et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même lorsque vous êtes en déplacement.

Grâce à l'outil « Mon rapport agricole », vous pouvez aussi facilement composer votre propre exemplaire en sélectionnant les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole est une mine d'informations, que vous pourrez découvrir sur le site www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très agréable lecture.



